

Extension ou rehaussement de cils

RS6147 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42052
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2024

Certificateur(s)

INSTITUT LAUGIER · SIRET : 44065952200054

Partenaires habilités

39 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 39 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMY BY DJIKA	90123845100016	Former et organiser l'évaluation
ANA FORMATION	75099732200029	Former et organiser l'évaluation
BDC ACADEMY	94954963800011	Former et organiser l'évaluation
BLUE GARDEN ACADEMY	89787716300013	Former et organiser l'évaluation
BMH GROUPE	91252751200012	Former et organiser l'évaluation
BRENDA ABBES	85217295600017	Former et organiser l'évaluation
CBEAUTY FORMATION	91316460400013	Former et organiser l'évaluation
CENTRE FORMATIONAILS & BEAUTY	79168000200015	Former et organiser l'évaluation
CHANAILS 5	90846549500012	Former et organiser l'évaluation
E&J MEDIA PRODUCTION	83779852900033	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 39 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6147-extension-ou-rehaussement-de-cils/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification permet de valider des compétences d'embellissement du regard par la pose d'extension ou le rehaussement de cils, grâce à différentes longueurs, courbures et épaisseurs.

Au-delà des aspects techniques, les bénéficiaires doivent analyser les demandes des clients, savoir conseiller et recommander la technique la plus adaptée pour mettre en valeur le regard, en considérant l'équilibre de la forme du visage et des yeux.

Cette certification s'adresse aux professionnels de la beauté qui souhaitent acquérir, développer, ou se perfectionner avec de nouvelles compétences professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Définir la faisabilité de la réalisation de l'intensification du regard par la pose d'extension ou par le rehaussement de

cils dans le but de réaliser une prestation globale de qualité en toute sécurité.

- Identifier la solution technique adaptée en respectant l'analyse et les besoins détectés du client dans le but d'organiser le plateau technique pour la bonne réalisation de la prestation d'intensification du regard.
- Sélectionner le matériel et les produits conformes adaptés aux objectifs de la séance pour intensifier le regard, tout en respectant le protocole de préparation (règles d'hygiène et de désinfection) dans le but d'optimiser la réalisation de la prestation.
- Réaliser la prestation d'extension ou de rehaussement de cils dans le respect du protocole (phase préparatoire et phase d'intensification) en respectant les bonnes pratiques dans l'objectif d'obtenir la satisfaction du client et un résultat de qualité :
- Préparer les cils naturels avant de procéder à la phase d'application des extensions ou du rehaussement de cils, étape déterminante afin de garantir une bonne adhérence et une excellente tenue dans le but de réaliser une prestation de qualité.
- Réaliser la pose d'extension de cils en sélectionnant judicieusement le volume, la courbure, la longueur, le nombre de cils nécessaires et adaptés à la forme des yeux et de la paupière dans le but de garantir une longue tenue et de satisfaire le client.
- Réaliser le rehaussement de cils en s'assurant du positionnement des cils naturels sur les pads, à l'identique sur les deux paupières, et adaptés à la forme des yeux, de la paupière du client dans le but de garantir une longue tenue et de le satisfaire.
- Fournir les conseils nécessaires après la réalisation de la pose d'extension ou de rehaussement de cils, en détaillant les recommandations, afin de s'assurer de la réussite et de la bonne tenue de la prestation.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

CAP Esthétique, Brevet professionnel Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, Bac pro Esthétique.

Avec une première année d'expérience dans l'esthétique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury

est composé de 4 personnes, dont 3 extérieures au centre de formation certificateur, membres du conseil de perfectionnement, professionnels en activité.

Le jury est paritaire et égalitaire.

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6861

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://institutlaugier.com/content/25-cils-extension-et-rehaussement>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6147/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2 932
Parcours menés à terme	2 916
Taux d'achèvement	99 %
Période	11/2022 – 01/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2 436
Montant total engagé	3 643 195 €
Coût moyen par dossier	1 496 €
Durée moyenne	25 h
Période	11/2022 – 10/2024
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	0 %
Entreprise	0 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.